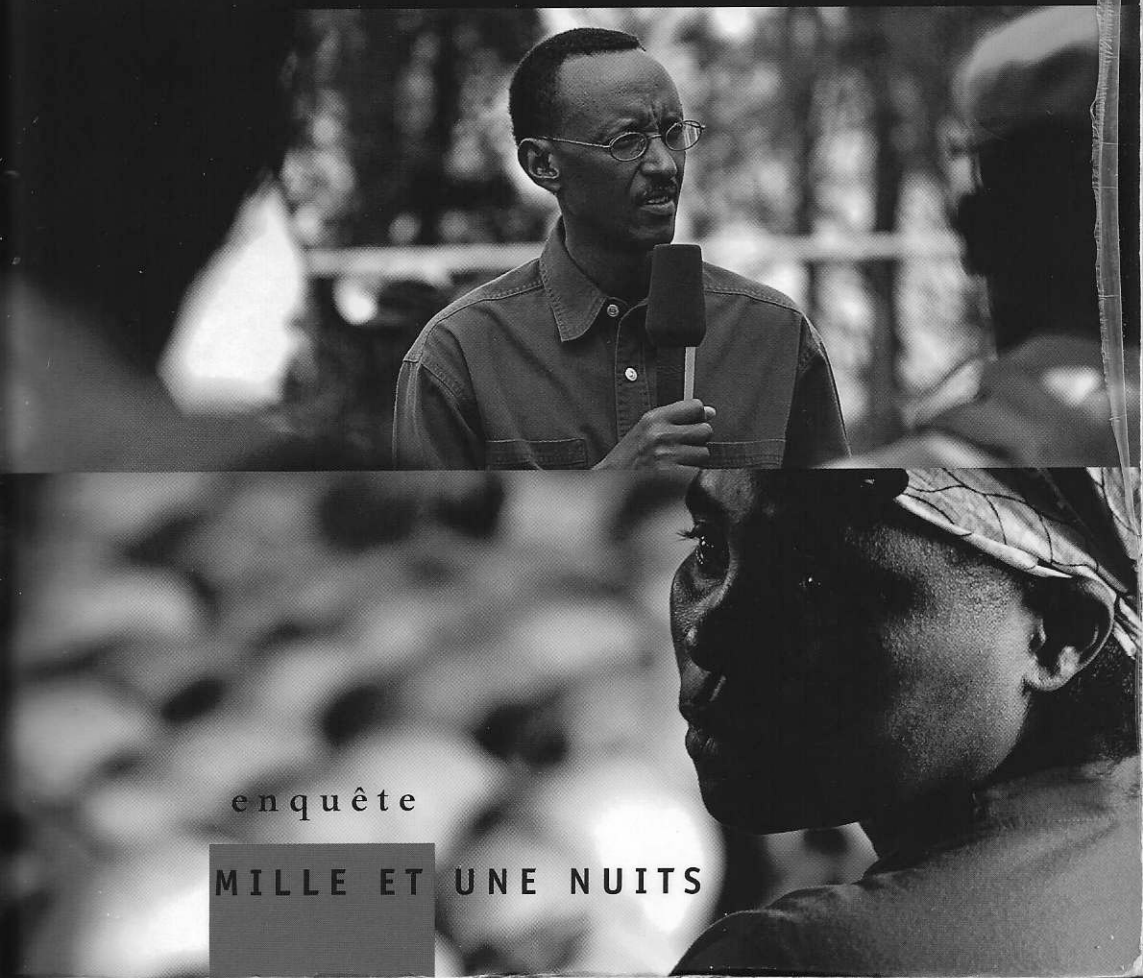


Pierre Péan

Noires fureurs, blancs menteurs

Rwanda 1990-1994



enquête

MILLE ET UNE NUITS

point militaire, la fourniture de matériels permettant notamment d'opérer la nuit – comme les *Inkotanyi* – et le retour d'un conseiller militaire de haut niveau près l'état-major des FAR pourraient faire la différence. Sur le plan politique, Dijoud propose d'aider un Habyarimana isolé à trouver un Premier ministre, en accord avec son opposition, tout en continuant à nouer des relations positives avec le FPR dans la perspective de futures et inéluctables négociations.

Dans le même esprit, la France aide le Rwanda à monter un outil servant à prévenir et combattre les actes de terrorisme qui sont perpétrés sur tout le territoire et dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis le début de l'année 1992. L'idée en revient au lieutenant-colonel Robardey, un gendarme arrivé au Rwanda huit jours avant la première attaque du FPR. La création de son poste est la première conséquence du sommet de La Baule qui s'était tenu du 19 au 21 juin 1990. Robardey devait en effet adapter la gendarmerie rwandaise au futur état de droit. Parmi les principaux problèmes à régler figuraient les détentions préventives de longue durée, les tortures et autres pratiques plus que musclées. Mais les gendarmes ont quitté les brigades pour rejoindre le front. Robardey est alors devenu l'adjoint de l'attaché de défense. Début 1992, avec le multipartisme et l'ouverture démocratique, Robardey a proposé un plan destiné à refonder la gendarmerie. Il s'attache tout particulièrement à la création d'une Section de Recherches criminelles, encadrée par des officiers de police judiciaire (OPJ) français, qui serait particulièrement chargée d'enquêter sur les actes terroristes.

Avant même d'avoir fait aboutir son plan, Robardey avait décidé que la première enquête de ce nouvel outil serait consacrée aux massacres du Bugesera dont avaient été victimes des Tutsis, en mars 1992, parce qu'il avait été particulièrement sensibilisé à cette grave affaire. Le dimanche 8 mars, dès qu'il avait appris par la radio la nouvelle de ces violences ethniques, il était parti en voiture avec sa femme vers le Bugesera. Il avait

eu du mal à franchir les barrages du camp de Gako, avant d'arriver à Nyamata, où des bandes d'adolescents brûlaient, où des bandes d'adolescents de bière de banane circulaient et où les gens étaient inquiétés, parce qu'il n'y avait pas de sécurité. Robardey avait tenté d'entamer une conversation avec un officier de gendarmerie. « On nous attaque, on se défend », dit-il à Robardey. Après tout un tour de Nyamata et rencontre Antonine, une officière de bonne sœur en civil, qui a mené les jeunes filles à Nyamata. Robardey a suspendu à son téléphone portable un message qui connaît afin qu'ils fassent qu'il n'y a pas de violences. Elle est très excitée et veut de faire venir du secours. Robardey a promis main et rentre sur Kigali où il est l'attaché de défense et à l'ambassadeur qui désapprouve vigoureusement le fait qu'il repart le lendemain vers le Rwanda. Le premier secrétaire de l'ambassadeur, représentant officiel de la France, a dit au tour des ressortissants français. La France s'intéresse de très près à ce qui se passe avant de partir, Robardey a appris que son épouse avait été assassinée dans la nuit... Le lendemain, Robardey, consul de France, pour assister à la cérémonie. « On voulait que ces massacres ne reviennent, une nouvelle fois dans le Bugesera de Noroît pour acheminer des réfugiés, mais leurs maisons brûlées et n'ont pas de sécurité. L'officier de gendarmerie revient à Kigali avec l'épouse tutsie de son boy... »

En juin 1992, Robardey a demandé à tout le personnel du Centre de documentation, de mauvais

eu du mal à franchir les barrages mis en place par les militaires du camp de Gako, avant d'arriver « dans la région où tout brûlait, où des bandes d'adolescents shootés au chanvre et à la bière de banane circulaient avec des casse-tête sans être inquiétés, parce qu'il n'y avait aucun militaire. J'ai réussi à entamer une conversation avec l'un de ces jeunes qui répétait : "On nous attaque, on se défend" », raconte le colonel Robardey. Après tout un tour dans la région, Robardey s'arrête à Nyamata et rencontre Antonia Locatelli, une Italienne, sorte de bonne sœur en civil, qui a monté une école ménagère pour les jeunes filles à Nyamata. Depuis le matin, Antonia est suspendue à son téléphone pour alerter tous les gens qu'elle connaît afin qu'ils fassent quelque chose pour enrayer les violences. Elle est très excitée et demande à l'officier français de faire venir du secours. Robardey promet de revenir le lendemain et rentre sur Kigali où il fait un compte rendu à l'attaché de défense et à l'ambassadeur. Pour montrer que la France désapprouve vigoureusement les violences ethniques, Robardey repart le lendemain vers le Bugesera, accompagné par le premier secrétaire de l'ambassade, c'est-à-dire par un représentant officiel de la France, pour – officiellement – faire le tour des ressortissants français, mais surtout montrer que la France s'intéresse de très près à ce qui se passe. Mais, juste avant de partir, Robardey a appris que Locatelli avait été assassinée dans la nuit... Le lendemain, il revient, cette fois avec le consul de France, pour assister aux obsèques de l'Italienne. « On voulait que ces massacres cessent... » Le 11 mars, il est revient, une nouvelle fois dans le Bugesera avec des militaires de Noroît pour acheminer de l'aide alimentaire à ceux qui ont eu leurs maisons brûlées et n'ont plus rien... Puis, le 12 mars, l'officier de gendarmerie revient encore une fois pour chercher l'épouse tutsie de son boy...

En juin 1992, Robardey a les mains libres pour renouveler tout le personnel du Centre de Recherches criminelles et de documentation, de mauvaise réputation, pour choisir le patron